



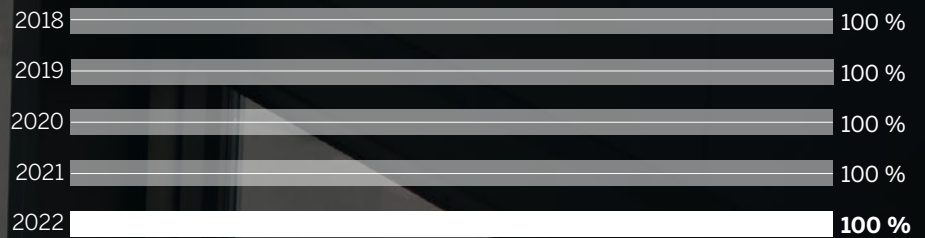
GOVERNANCE – FAITS SAILLANTS DE 2022

EDC s'est dotée de solides politiques, lignes directrices et mesures de contrôle en matière d'intégrité des entreprises. Afin d'appuyer l'intégration de la durabilité dans nos pratiques, le Conseil a accru son expertise des questions ESG et a consacré plus de temps à ces questions.



Des pratiques commerciales éthiques et durables

Pourcentage des employés concernés ayant reçu une formation sur les crimes financiers^{1, 2, 3}



Pourcentage des employés suivi la formation sur le Code de conduite d'EDC¹



¹ Le taux d'achèvement ne tient pas compte des ajustements.

² Les « employés concernés » comprennent tous les employés nouvellement embauchés et ceux qui ont changé de poste en 2022.

³ Le pourcentage de 2021 a été ajusté (données corrigées).

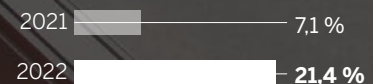
75 %

Membres du Conseil détenant une certification ESG de Competent Boards



21,4 %

Membres de la haute direction détenant une certification ESG de Competent Boards



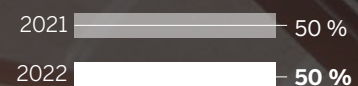
44,7 %

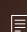
Temps consacré aux facteurs ESG dans le cadre des travaux du Conseil et de ses comités



50 %

Proportion de femmes siégeant au Conseil d'administration d'EDC



 Voir notre [Tableau de bord ESG](#) et notre [Annexe sur les données](#) pour en savoir plus sur nos indicateurs et notre bilan.



La gouvernance à EDC

Société d'État à vocation financière fonctionnant selon des principes commerciaux, EDC est dirigée par un Conseil d'administration dont les membres sont issus du secteur privé. Le Conseil a pour mandat de superviser la direction et la gestion d'EDC, de soutenir l'élaboration de stratégies et de superviser leur exécution, tel que défini dans le Plan d'entreprise.

Le Conseil d'administration d'EDC est composé de professionnels chevronnés des domaines des affaires, de la finance, des services bancaires, de l'assurance, des ressources humaines, des technologies, de l'investissement, des politiques et de la gestion des risques. Ses membres ont une connaissance intime et une profonde compréhension de divers secteurs, dont la finance, l'exportation, les services bancaires, l'assurance, les mines, l'énergie, la fabrication, les technologies, le marketing, le droit et le commerce de détail. Leur bagage d'expérience collectif est mis à profit pour guider l'orientation opérationnelle de la Société.

Gérance du conseil

Le Conseil et l'Équipe de la haute direction s'assurent que l'orientation stratégique de la Société et son Plan d'entreprise cadrent avec les priorités commerciales du gouvernement du Canada. Les membres du Conseil sont le point de liaison entre EDC et son actionnaire, le gouvernement du Canada. À cet effet, le Conseil reçoit chaque année des orientations du ou de la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, par la voie de son énoncé des priorités et des responsabilités. En parallèle à cet énoncé, EDC entretient un dialogue constant avec son actionnaire. Le Plan d'entreprise 2023–2027 a été approuvé par le Conseil à l'automne 2022.

Objectif d'intérêt public et mandat conféré par la loi

Le mandat, les pouvoirs et les objectifs d'EDC lui sont conférés par le Parlement du Canada par voie législative, plus précisément par la *Loi sur le développement des exportations*.

Responsabilités et fonctionnement

Les membres du Conseil sont tous indépendants de l'équipe de direction de la Société, à l'exception de la présidente et chef de la direction d'EDC. La direction et le Conseil d'administration d'EDC entretiennent une relation de travail productive, et le Conseil revoit régulièrement le partage des responsabilités entre les deux. Le Règlement administratif d'EDC encadre les délibérations du Conseil et dicte quelles questions relèvent de sa compétence exclusive. Une charte définit les rôles et les responsabilités des membres du Conseil d'administration, surtout en matière d'intendance, et précise le déroulement des travaux du Conseil.

Pendant chaque réunion du Conseil et des comités, du temps est réservé aux discussions à huis clos, qui se déroulent d'abord avec la chef de la direction, puis séparément en son absence. En outre, le Comité de la vérification tient trois réunions à huis clos : une avec le Bureau du vérificateur général du Canada, une autre avec le premier vice-président et vérificateur interne en chef d'EDC, et une dernière avec tous ses membres, mais en l'absence de la chef de la direction. Le Comité de la gestion des risques, pour sa part, tient régulièrement des réunions à huis clos avec la chef de la gestion des risques et la vice-présidente et chef de la conformité et de l'éthique. Par ailleurs, les administrateurs reçoivent les ordres du jour et la documentation relative aux réunions des comités auxquels ils ne siègent pas, et sont libres d'y assister s'ils le souhaitent. Toutefois, seules les personnes assumant la présidence et la vice-présidence du Conseil et la présidence des comités peuvent siéger et participer aux travaux du Comité de la nomination et de la gouvernance.

Priorités du Conseil en 2022

Le Conseil éclaire et encadre la stratégie d'EDC, et la manière dont elle aborde les risques et les occasions. Cette contribution de longue date a donné à l'équipe de la haute direction et au Conseil de solides assises pour relever les défis de 2022, notamment les défis que continue de poser la pandémie, ainsi que les incertitudes géopolitiques et économiques qui planent, tout en poursuivant la mise en œuvre de sa Stratégie 2030 pour une deuxième année.

Les facteurs ESG et la culture de conduite éthique des affaires

Le Conseil guide l'orientation générale du volet ESG de la Société et contribue à l'évolution de la stratégie organisationnelle dans ce domaine. En 2022, le Conseil et ses comités se sont acquittés de leurs responsabilités respectives quant aux facteurs ESG et à leur surveillance. Le Conseil a également renforcé ses compétences ESG collectives grâce à l'offre continue de formations et de certifications aux administrateurs. Les membres du Conseil ont aussi suivi une formation sur l'établissement de cibles fondées sur la science afin de mieux comprendre le rôle du secteur financier dans l'établissement de ces cibles ainsi que dans la lutte contre les changements climatiques. Enfin, 75 % des administrateurs ont suivi le programme de certification ESG de Competent Boards (GCB.D), qui porte sur les risques d'entreprise, la complexité des affaires, les perturbations technologiques et les obligations sociales et environnementales.

Les enjeux liés au volet ESG ont compté parmi les points régulièrement traités par le Comité du développement des affaires et du rendement. Tous les autres comités se sont acquittés de leurs mandats en portant une attention particulière aux facteurs ESG. Le Conseil a reçu des mises à jour périodiques à ce sujet de la part de la chef du développement durable et a pu entendre les points de vue de l'actionnaire et de représentants de la société civile sur les questions ESG.

Les travaux du Conseil et de ses comités concernant les facteurs ESG ont notamment porté sur ce qui suit :

- l'approbation du Cadre de gestion des risques environnementaux et sociaux d'EDC;
- la gouvernance du volet ESG par le Conseil;
- le bilan en matière de technologies propres;
- l'analyse par scénario climatique et la gestion des portefeuilles;
- les cibles climatiques;
- l'arrimage de l'approche d'EDC aux orientations du gouvernement du Canada;
- l'évaluation du volet ESG de transactions et de clients de premier plan, et les mises à jour connexes;
- l'évaluation de l'importance relative du volet ESG;
- les rapports ESG et le tableau de bord ESG;
- les points de vue externes sur les enjeux ESG;
- les droits de la personne;
- la mobilisation des parties prenantes;
- le Cadre d'obligations durables;
- le financement durable.

En 2022, le Comité consultatif ESG a bénéficié de la présence de Martine Irman à titre de représentante du Conseil, qu'elle présidait alors. Ce comité regroupant des experts qui conseillent et guident EDC quant à ses pratiques ESG a pris de l'ampleur, puisque nous y avons ajouté des membres de domaines de spécialité complémentaires.

De façon générale, le Conseil fait la promotion d'une culture de conduite éthique des affaires et prend au sérieux les préoccupations liées aux conflits d'intérêts. Le Conseil approuve le Code de conduite des employés d'EDC, qui intègre le Code de valeurs et d'éthique du secteur public. Il reçoit des rapports sur la formation des employés et les attestations confirmant leur engagement à respecter le Code de conduite d'EDC. Par ailleurs, la Société s'attend à ce que les membres du Conseil exercent leur mandat conformément au Code de conduite du Conseil d'EDC, qui est examiné et approuvé chaque année par le Conseil. Ils sont en outre tenus de suivre la formation

relative au Code de conduite et de signer l'attestation connexe chaque année, ce qu'ils ont tous fait en 2022.

Les administrateurs d'EDC remplissent des déclarations permanentes d'intérêts et s'abstiennent de participer aux discussions ou au vote s'il existe un conflit d'intérêts réel ou potentiel. Les documents du Conseil sont contrôlés au cas où une société nommée dans ces déclarations participerait à une transaction, et tout membre du Conseil ayant un intérêt dans cette société est alors tenu à l'écart des documents sensibles.

Superviser les activités de la filiale d'EDC

Le Conseil a continué de superviser les activités de la filiale en propriété exclusive d'EDC : l'Institut de financement du développement Canada (IFDC) Inc., qui exerce ses activités sous la marque de FinDev Canada. L'Institut est chapeauté par un conseil d'administration où siègent des membres du Conseil d'EDC (la présidente et chef de la direction d'EDC le préside). Ce Conseil peut compter sur un large éventail de compétences et d'expériences en ce qui a trait au financement du développement et aux marchés étrangers. En 2022, Alzbeta Klein a été nommée au Conseil d'administration de FinDev Canada à titre d'administratrice indépendante, en remplacement de Mimi Alemayehou. Le Conseil a en outre supervisé la mise à jour de la charte du Conseil de FinDev Canada et contribué à l'élaboration du profil du conseil et à la mise sur pied d'un comité de vérification.

Transformation, culture organisationnelle et stratégie à long terme

Le Conseil a reçu des mises à jour périodiques concernant les initiatives de transformation d'EDC, notamment au sujet de la culture organisationnelle et des résultats du sondage auprès des employés, et a collaboré avec l'équipe de direction en vue de mettre en place un solide plan d'évolution de la culture favorisant l'adoption des changements qui s'imposent pour atteindre les résultats visés.

Le Conseil a en outre maintenu une perspective stratégique pérenne et contribué à l'élaboration du Plan

d'entreprise d'EDC, en veillant à ce qu'ils cadrent avec les priorités de l'actionnaire, notamment la stratégie du Canada pour l'Indo-Pacifique. Durant l'année, le Conseil et l'Équipe de la haute direction se sont penchés ensemble sur les tendances qui façonnent le commerce extérieur du Canada, notamment la conjoncture économique mondiale, la crise climatique, les perturbations des chaînes d'approvisionnement et la guerre en Ukraine, et ont mené une réflexion divergente sur les défis auxquels font face les exportateurs canadiens, aujourd'hui et demain. Le Conseil a donc pu effectuer un examen critique, ce qui a permis à la haute direction de prendre les décisions audacieuses qui s'imposaient pour répondre aux besoins de la Société et appuyer les entreprises canadiennes.

Continuer à orchestrer la réponse d'EDC à la pandémie

Le Conseil a supervisé et orienté la réponse d'EDC à la pandémie et la relance économique et commerciale du Canada. Il a continué à recevoir des rapports périodiques sur l'administration par EDC du Compte d'urgence pour les entreprises canadienne. Alors que la direction d'EDC donnait à l'effectif les moyens de mener à bien son mandat, le Conseil a pour sa part exercé un rôle de surveillance en recevant régulièrement un état des lieux, notamment au sujet des communications de la direction, des résultats du sondage auprès des employés, de l'avenir du travail, du retour au bureau et de la gestion du changement.

Gérer les risques d'entreprise

En tant qu'organisme de crédit à l'exportation présent sur la scène mondiale, EDC doit composer avec plusieurs risques – d'ordre financier, opérationnel et stratégique – dans une foule d'écosystèmes économiques et politiques. Voilà pourquoi la composante de gestion des risques d'entreprise, qui permet d'enrichir les pratiques de gestion de risques dans les activités de la Société au quotidien, demeure une priorité pour le Conseil d'administration. En 2022, le Conseil a pris part à des exercices de simulation avec l'équipe de direction afin de garantir une préparation adéquate à la gestion de crise à EDC.



Communiquer avec les parties prenantes

L'encadrement des interactions de la Société avec ses parties prenantes est une priorité pour le Conseil. Dans l'exercice de son rôle de surveillance, le Comité du développement des affaires et du rendement du Conseil a reçu des rapports périodiques et formulé des orientations à ce sujet, tout en suivant l'évolution des conditions du marché, les besoins des exportateurs et des investisseurs canadiens, les priorités de son actionnaire – le gouvernement du Canada – et les attentes de l'ensemble des parties prenantes. Il a reçu des rapports périodiques sur le commerce inclusif et le soutien pouvant être offert aux exportateurs issus de groupes en quête d'équité, ainsi que sur les résultats d'EDC à l'échelle mondiale. Il a en outre échangé avec des parties prenantes du secteur de l'énergie et d'autres acteurs cherchant à tirer parti d'occasions d'affaires dans la région indo-pacifique.

Communiquer avec l'actionnaire

En 2022, le Conseil a continué de surveiller et de faciliter des communications efficaces entre EDC et son actionnaire, le gouvernement du Canada. Les administrateurs ont ainsi échangé avec le sous-ministre du Commerce international au sujet de l'approche commerciale de l'Équipe Canada. La présidente s'est également entretenue avec la ministre du Commerce international, de la Promotion des exportations, de la Petite Entreprise et du Développement économique, ainsi qu'avec de hauts fonctionnaires. Leurs discussions ont porté sur un éventail de sujets, dont la gouvernance, les priorités de l'actionnaire et le rendement organisationnel, et visaient à assurer l'arrimage de la stratégie, des politiques et des engagements d'EDC aux objectifs du gouvernement, notamment en ce qui concerne la mise en œuvre de la Déclaration de Glasgow (COP26), le soutien public à l'appui de la transition vers l'énergie propre, les cibles climatiques d'EDC pour 2030, et le soutien pour la reconstruction de l'Ukraine.

Évaluation et relève des cadres supérieurs

Dans le cadre de ses responsabilités, le Conseil évalue chaque année le rendement du président ou de la présidente, des premiers vice-présidents et premières vice-présidentes, ainsi que des titulaires de certains postes désignés, en fonction des cibles et indicateurs de rendement. Les objectifs et indicateurs de rendement du président ou de la présidente et chef de la direction pour l'année sont établis par le Comité des ressources humaines, sont directement corrélés à l'atteinte des objectifs du Plan d'entreprise et s'alignent sur l'Énoncé des priorités et des responsabilités. Le Comité des ressources humaines évalue son rendement en fonction de ces objectifs et indicateurs, et formule ses recommandations au Conseil, après quoi le Conseil présente à son tour au gouvernement des recommandations sur son rendement, son salaire et sa rémunération variable. En 2022, l'accent a été mis sur la reconduite du mandat de la chef de la direction et sur la mise en place de plans de relève pour les membres de la haute direction. Le Comité des ressources humaines s'occupe aussi d'examiner le rendement et la rémunération des cadres supérieurs et des titulaires de certains autres postes annuellement, en plus de gérer les plans de gestion des talents et de maintien des activités.

Mandat et rapports des comités

Le mandat de la présidente du Conseil, Martine Irman, a pris fin le 29 novembre 2022. EDC souhaite remercier M^{me} Irman pour le leadership exceptionnel dont elle a fait preuve au sein du Conseil et pour le précieux soutien dont elle a fait profiter EDC et les exportateurs canadiens. Elle a grandement contribué à façonner la réponse d'EDC à la pandémie et son virage stratégique à l'appui de la relance de l'économie canadienne, ainsi qu'à l'élaboration de notre Stratégie 2030. Nous souhaitons en outre remercier Lindsay Gordon d'avoir accepté le rôle de président par intérim.

Le renouvellement du Conseil continue d'être une priorité. En 2022, les mandats de quatre administrateurs ont été reconduits pour quatre ans, ce qui permet d'assurer la continuité et de veiller à ce que la composition du Conseil reflète les compétences, l'expertise et la diversité jugées essentielles selon sa matrice des compétences et de la diversité. Deux processus de sélection, menés par le Bureau du Conseil privé, ont été lancés en 2022 en vue de pourvoir les postes vacants (présidence et deux postes d'administrateurs). Trois administrateurs dont le mandat a pris fin demeurent en poste, comme le permet la *Loi sur le développement des exportations*. Nous les remercions du rôle de surveillance qu'ils continuent à jouer et de leur contribution à notre travail.

Mandats du Conseil d'administration

Administrateur ou administratrice	Mandat	Fin du mandat
Présidence	Poste vacant	
Gordon, Lindsay, président par intérim	2 ^e	13 juin 2021
McLeese, Robert	2 ^e	13 juin 2021
Culbert, Heather	2 ^e	13 juin 2021
Sharma, Manjit	1 ^{er}	10 février 2024
Lavery, Mairead	2 ^e	4 février 2025
Payette, Richard	1 ^{er}	26 février 2025
Stairs Krishnappa, Andrea	2 ^e	16 décembre 2025
Gupta, Karna	2 ^e	16 décembre 2025
MacWilliam, Karen	2 ^e	15 décembre 2026
Matuszewski, Pierre	2 ^e	15 décembre 2026
Boivin, Pierre	2 ^e	15 décembre 2026
Yuers, Kari	2 ^e	15 décembre 2026

Le Conseil maintient la parité hommes-femmes, ce qui témoigne de l'engagement de la Société envers l'inclusion, la diversité et l'équité. Le Conseil d'administration d'EDC bénéficie du soutien de six comités du Conseil. Il revoit régulièrement le mandat de chacun des comités ci-dessous.

Le **Comité de la vérification** aide le Conseil à s'acquitter de son mandat relativement aux questions financières, à l'examen de toute enquête menée par le vérificateur interne en chef, à l'approbation des plans des vérificateurs internes et externes, et à l'adéquation des ressources. Il est chargé d'approuver et de surveiller les grandes dépenses d'investissement et d'administration, d'évaluer les conséquences des nouvelles conventions comptables pour EDC et d'examiner les résultats des vérifications internes et externes. De plus, le Comité approuve les états financiers trimestriels avant leur diffusion publique. Tous les membres du Comité de la vérification connaissent bien les finances et sont indépendants de la direction d'EDC.

Présidé par Manjit Sharma, le Comité a tenu quatre réunions ordinaires en 2022. Parmi les principaux domaines d'action du Comité pendant cette période, on compte les prévisions financières et l'évolution de la conjoncture économique dans le contexte de la pandémie, la transformation numérique, les efforts soutenus de la Société pour mettre en œuvre les changements apportés aux normes comptables internationales, et l'abandon du LIBOR. En 2022, le Comité de la vérification a régulièrement remis des rapports au Conseil et échangé avec le vérificateur interne en chef de même qu'avec des représentants du Bureau du vérificateur général du Canada. M. Rob McLeese a assuré la présidence du comité jusqu'en mai 2022 et EDC tient à lui exprimer sa profonde reconnaissance et à saluer son dévouement pendant son mandat.

Le **Comité du développement des affaires et du rendement** collabore avec la direction et joue un rôle consultatif auprès du Conseil afin de veiller à ce que le rendement de la Société cadre avec son orientation stratégique. Le Comité lui propose des conseils quant à l'orientation

stratégique à adopter, encadre la mise en œuvre de la stratégie d'entreprise, et assure un suivi du rendement par rapport aux stratégies, aux plans et aux politiques qui ont été approuvés.

Présidé par Pierre Matuszewski, le Comité a tenu cinq réunions ordinaires en 2022. Au nombre des principaux domaines d'action du Comité pendant cette période figurent la communication des mesures de rendement organisationnel, les rapports relatifs au bilan ESG, le suivi des tendances émergentes dans les divers secteurs de l'économie canadienne, la transformation opérationnelle, les stratégies relatives au marketing et aux secteurs d'activité, les perspectives économiques, la voix du client, la mobilisation des parties prenantes, les débouchés et les risques sur les marchés mondiaux, de même que les plans du gouvernement du Canada pour relancer l'économie post-COVID et les attentes envers EDC à cet égard.

Le **Comité des ressources humaines** aide le Conseil relativement aux questions de planification stratégique des ressources humaines, et il approuve le Plan de relève de la direction, la rémunération des employés et des cadres supérieurs ainsi que les indicateurs et cibles du programme de rémunération au rendement de la Société. Il fixe les objectifs et guide le Conseil dans l'évaluation du rendement du président ou de la présidente, en plus de surveiller la structure, la stratégie de placement et le rendement des régimes de retraite des employés.

Présidé par Karna Gupta, le Comité a tenu six réunions ordinaires en 2022. Parmi les principaux domaines d'action du Comité en 2022, on note la culture organisationnelle; le recrutement et le maintien en poste; les placements des régimes de retraite; la santé, la sécurité et le bien-être du personnel d'EDC et de FinDev Canada; et l'avenir du travail.

Le **Comité de la gestion des risques** aide le Conseil à superviser la gestion prudente de la structure du capital d'EDC, notamment la gestion des risques de crédit, des risques de marché et d'autres risques d'entreprise. Il lui revient par ailleurs de recommander des mises à

jour au cadre des politiques internes régissant les autorisations requises pour les activités d'EDC, de même que d'encadrer le processus d'approbation de transactions particulières. Le Comité est chargé de l'examen et de la recommandation des transactions qui nécessitent l'approbation du Conseil, ainsi que de la surveillance de la conformité avec la Directive en matière d'évaluation environnementale. De plus, il supervise les programmes de conformité et d'éthique et reçoit des mises à jour sur diverses activités de gestion de portefeuille.

Présidé par Lindsay Gordon, le Comité a tenu cinq réunions ordinaires 2022. Parmi les principaux domaines d'action du Comité pendant cette période, on recense la gestion du capital, la simulation de crise à l'échelle de la Société, les scénarios climatiques, la cybersécurité organisationnelle ainsi que la transformation et les programmes d'éthique et de conformité d'EDC. En 2022, il a examiné les politiques de gestion des risques environnementaux et sociaux dans la foulée de l'examen approfondi de ses politiques qu'a mené EDC afin de veiller à ce qu'elles s'arriment aux attentes des parties prenantes et tiennent compte d'un large éventail de points de vue. Le Comité a également examiné les règlements administratifs d'EDC et recommandé des mises à jour.

Le **Comité de la nomination et de la gouvernance** est responsable des questions touchant le régime de gouvernance d'EDC. Il exprime son avis sur le programme d'éthique des administrateurs, sur les critères de nomination à la présidence d'EDC et à la présidence du Conseil de même que sur le profil des administrateurs (compétences souhaitables et expérience requise), sur l'évaluation des candidatures au Conseil et sur les programmes d'orientation et de formation du Conseil. En outre, le Comité supervise le sondage auprès du Conseil sur les questions de gouvernance, surveille les relations avec la direction et examine la composition et le mandat des comités.



Le Comité, sous la gouverne de Martine Irman, ancienne présidente du Conseil d'administration, a tenu trois réunions en 2022. Parmi les principaux domaines d'action du Comité pendant cette période, on note la gouvernance générale du Conseil, l'examen et la mise à jour des politiques du Conseil, la gouvernance des questions ESG, le processus de renouvellement des conseils d'EDC de FinDev Canada, et le perfectionnement des administrateurs.

Le **Comité de direction** est autorisé à exercer certains pouvoirs du Conseil. Il se réunit seulement lorsqu'il est nécessaire de traiter une affaire urgente entre les réunions ordinaires du Conseil. Présidé par l'ancienne présidente du Conseil, Martine Irman, le Comité n'a tenu aucune réunion en 2022.

Rémunération des administrateurs

La rémunération des administrateurs est fixée par décret. Le président ou la présidente du Conseil et les autres administrateurs indépendants reçoivent des honoraires annuels pour leurs

services et leur présence aux réunions du Conseil et des comités, de même qu'une indemnité quotidienne fixe pour les déplacements. Conforme aux directives du Conseil du Trésor, le barème qui suit est en vigueur depuis 2000 :

- Présidence du Conseil : honoraires annuels de 12 400 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$
- Autres administrateurs : honoraires annuels de 6 200 \$ et indemnité quotidienne de 485 \$
- Présidence des comités (autre que le Comité de direction) et vice-présidence du Conseil : honoraires de base plus 2 000 \$

Les administrateurs sont également remboursés pour leurs dépenses raisonnables, y compris pour les frais de déplacement, d'hébergement et de repas, engagés dans l'exercice de leurs fonctions. Chaque membre du Conseil siège à plusieurs comités.

En 2022, il y a eu 10 réunions du Conseil (6 réunions ordinaires, 4 réunions extraordinaires) et 23 réunions de comités. Les activités du Conseil se

sont tenues en mode hybride et les administrateurs comme la haute direction y ont pris part tantôt en personne, tantôt en mode virtuel, exception faite des réunions de février, qui se sont tenues exclusivement en ligne. Les administrateurs ont également eu l'occasion d'échanger avec des parties prenantes et des clients de divers secteurs d'activité lors de la séance stratégique annuelle du Conseil qui s'est tenue à Calgary en juin.

La rémunération globale accordée aux administrateurs indépendants, y compris à la présidence du Conseil (honoraires annuels plus indemnités quotidiennes), s'est élevée à 256 709 \$ en 2022, contre 255 133 \$ en 2021. Au total, les frais de déplacement, de représentation et de réunion remboursés aux membres du Conseil (présidence exclue), plus les coûts des réunions du Conseil et des comités, se sont élevés à 156 273 \$ en 2022, contre 128 292 \$ en 2021. Les frais de déplacement et d'hébergement de la présidence ont totalisé 42 933 \$ en 2022, contre 22 289 \$ en 2021.

Administrateurs et présence aux réunions

	Rémunération globale (honoraires plus indemnités quotidiennes)	Réunions du Conseil d'administration d'EXINVEST	Réunions du Comité de la vérification (3 = quorum)	Réunions du Comité du développement des affaires et du rendement (3 = quorum)	Réunions du Comité des ressources humaines (3 = quorum)	Réunions du Comité de la nomination et de la gouvernance (3 = quorum)	Réunions du Comité de la gestion des risques (4 = quorum)	Réunions du Conseil d'administration (6 = quorum)
Boivin, Pierre	18 446,25 \$	1/1		5/5			5/5	9/10
Culbert, Heather	18 306,25 \$	1/1	4/4		6/6	3/3		9/10
Gordon, Lindsay	27 168,75 \$	0/1	4/4		4/6	3/3	5/5	9/10
Gupta, Karna	26 417,50 \$	1/1	4/4	5/5	6/6	3/3		10/10
Irman, Martine	29 487,50 \$	1/1			5/5	3/3	4/4	9/9
Lavery, Mairead	– \$	1/1			6/6		5/5	10/10
MacWilliam, Karen	14 202,50 \$	1/1	2/4				3/5	7/10
Matuszewski, Pierre	24 690,00 \$	1/1		5/5	6/6	2/3	5/5	10/10
McLeese, Robert	21 613,75 \$	1/1	4/4			2/2	5/5	10/10
Payette, Richard	16 991,25 \$	1/1	4/4	5/5				9/10
Sharma, Manjit	23 098,75 \$	1/1	3/4	4/5		1/1		10/10
Stairs, Andrea	12 383,75 \$	1/1		3/5	4/6			5/10
Yuers, Kari	18 567,50 \$	1/1	4/4	5/5				9/10
Total	251 373,75 \$							
EXINVEST	5 335,00 \$							
Total	256 708,75 \$							

Conseil d'administration

Martine Irman

(présidente, fin du mandat :
29 novembre 2022)
Toronto (Ontario)

Lindsay Gordon

(président par intérim et vice-président)
Vancouver (Colombie-Britannique)

Pierre Boivin

Sainte-Foy (Québec)

Heather J. Culbert

Calgary (Alberta)

Karna Gupta

Oakville (Ontario)

Karen MacWilliam

Wolfville (Nouvelle-Écosse)

Pierre Matuszewski

Montréal (Québec)

Robert S. McLeese

Toronto (Ontario)

Richard Payette

Montréal (Québec)

Manjit Sharma

Toronto (Ontario)

Andrea Stairs Krishnappa

Toronto (Ontario)

Kari Yuers

Vancouver (Colombie-Britannique)

Équipe de la haute direction

Mairead Lavery

Présidente et chef de la direction

Carl Burlock

Vice-président directeur et chef de
la direction des affaires commerciales

Lorraine Audsley

Première vice-présidente, Gestion
du risque global et chef de la gestion
des risques
(chef du développement durable depuis
janvier 2023)

Jacques Chamberland

Premier vice-président, Solutions
numériques et chef de la transformation

Guillermo Freire

Premier vice-président, Groupe du
marché intermédiaire

Justine Hendricks

Première vice-présidente et chef du
développement durable
(fin du mandat : janvier 2023)

Sven List

Premier vice-président, Groupe des
grandes entreprises canadiennes
et internationales

Sameer Madhok

Vérificateur interne en chef

Dan Mancuso

Premier vice-président et conseiller
spécial auprès du chef de la direction des
affaires commerciales

Scott Moore

Premier vice-président, Finances et chef
de la direction financière

Julie Pottier

Première vice-présidente, Petites
entreprises et partenariats, et chef
de l'assurance

Miguel Simard

Premier vice-président, Services
juridiques et chef des services juridiques

Liette Vigneault

Première vice-présidente, Personnel
et culture

Todd Winterhalt

Premier vice-président, Communications
et Marketing et chef de la stratégie
d'entreprise

Clive Witter

Premier vice-président et
conseiller spécial